

11 août 2025

PROVINCE DE
QUÉBEC
VILLE DE THURSO

SÉANCE ORDINAIRE tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 11 août 2025
à dix-huit heures, à laquelle sont présents :

SON Honneur la Mairesse, Madame Mélanie Boyer et les Conseillers
suivants :

Philippe Boivin, Daniel Lafleur, Robin Pilon, Jean Denis;

FORMANT QUORUM et sous la présidence de Son Honneur la
mairesse, sont également présents le greffier-trésorier et directeur général, Normand Dupont,
ainsi que le directeur général adjoint, Hugo Blais.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. (quorum)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal.
4. Adoption des comptes.
5. Parole au public.
6. Lecture de la correspondance :
 - a) Dépôt : Certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement d'urbanisme n° 03-2025 ;
 - b) Dépôt : procès-verbal de correction.
7. Rapport du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).
8. Avis de motion et Dépôt projet de règlement.
9. Adoption de Règlements :
 - a) Règlement n° 03-2025 concernant les plans d'aménagement d'ensemble (PAE-2) de la Ville de Thurso.
10. Commission des SERVICES ADMINISTRATIFS :
 - a) Rapport de la Commission des services administratifs ;
 - b) Paiement de factures ;
 - c) Financement règlement d'emprunt 05-2019 (TECQ) ;
 - d) Autorisation signatures – entente intermunicipale ÉEQ ;
 - e) Autorisation signatures – vente de terrains à HKR ;
 - f) Autorisation signatures – entente IQ acquisition terrain 148 sud ;
 - g) Renouvellement licence ArcGIS ;
 - h) Adhésion – Réseau Information municipale ;
 - i) Réservation nom de domaine villethurso.ca ;
 - j) Embauche – secrétaire service du greffe et des affaires juridiques ;
 - k) Élection préfet au suffrage universel.
11. Commission de la QUALITÉ DE VIE et de la CULTURE :
 - a) Rapport de la Commission de la qualité de vie ;
 - b) Autorisation signature – demande subvention projet 100^e Singer ;
 - c) Embauche animation cours ;
 - d) Remerciement étudiants ;
 - e) Affichage emplois préposés aux buts – aréna Guy-Lafleur.
12. Commission de la QUALITÉ DU MILIEU :
 - a) Rapport de la Commission de la qualité du milieu ;
 - b) Autorisation signature – entente Épursol ;
 - c) Réparation barrage – Cima+.
13. Commission de la SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - a) Rapport de la Commission de la sécurité publique ;
 - b) Signalisation rues Lefebvre / Dufferin ;
 - c) Demande – traverse piétonnière avec clignotant route 148 ;
 - d) Circulation lourde route 148 (rue Victoria).

11 août 2025

14. Rapport du Service de développement économique.
15. Rapport de la mairesse.
16. Nouvel Avis de Motion.
17. Divers/ Varia.
18. Affaires nouvelles.
19. Parole au public.
20. Levée de l'assemblée.

Rés. : 2025-08-181

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour, déposé par Madame la Mairesse, soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-182

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 14 juillet 2025 a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes, le greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 14 juillet 2025 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-183

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

D'approuver la liste des comptes ci-après :

et confirme le paiement de ces comptes par le greffier-trésorier de la Ville à qui de droit.

Chèques des élus et employés pour la période du 2025-06-22 au 2025-07-26 totalisant 125 671.22 \$;

Chèques pour comptes à payer pour la période du 2025-07-01 au 2025-07-31 totalisant 18 805.33 \$ (No : 48499 à No : 48545) ;

Prélèvements pour la période se terminant le 2025-07-31 totalisant 90 375.66 \$ (No : 6068 à No : 6104) ;

Dépôts directs pour la période se terminant le 2025-07-31 totalisant 146 190.38 \$ (No : 647 à No : 649).

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : Tenue d'une période de questions :
Début à 18 h 03; Fin à 18 h 42.

11 août 2025

Dépôt du Certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement d'urbanisme n° 03-2025.

Dépôt du Procès-verbal de correction.

Rapport du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) :
Monsieur Philippe Boivin, président de ladite commission, dresse un résumé des sujets traités.

Avis de motion et dépôt projet de règlement : aucun.

Rés. : 2025-08-184

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le *Règlement N°03-2025 concernant les plans d'aménagement d'ensemble (PAE-2) de la Ville de Thurso* soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Aucun rapport de la Commission des services administratifs.

Rés. : 2025-08-185

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous (montants avec taxes applicables incluses), à savoir :

2025-05-31	40681	Alpha Combustion - Entretien et réparation	1 496.03 \$
2025-06-27	868181	BFL Canada Risques et assurances inc. - Assurance cyber-risques	3 377.73 \$
2025-07-08	795526	Centre Farley & Fils Ltée - Pièces et accessoires	1 494.45 \$
2025-07-15	8750	Construction Chartrand - Changement filtreur piscine	1 175.22 \$
2025-07-14	13729 13727	Deveau Dufour Mottet Avocats - Services juridiques	1 809.15 \$ 1 467.91 \$
2025-07-09	1480559	GIP Paving Inc. - Entretien et réparation	1 664.93 \$
2025-08-17	9019261953	Kemira Water Solutions Canada Inc. - Produits chimiques usine filtration	11 523.08 \$
2025-06-30	35134	Laurentide Environnement Inc. - Déchets secs	1 106.80 \$
2025-07-04	205447	MRC de Papineau - Licences radios 2025	1 740.60 \$
2025-07-18	205460	MRC de Papineau - Formation pompiers	1 665.07 \$
2025-07-02	1984152	Mazout G. Bélanger Inc. - Essence	1 177.89 \$

11 août 2025

2025-07-08	5621711	Réal Huot Inc. - Pièces et accessoires garage mun.	2 087.18 \$
2025-04-01	153531	Solutions Environnementales 360 (Qc) - Pomper bassin usine filtration	14 851.10 \$
2025-07-03	34433	Transport Michel Deschamps & Fils - Préparation pavé 3 rues	1 396.95 \$
2025-06-26	34419	Transport Michel Deschamps & Fils - Préparation trottoirs 3 rues	1 396.95 \$
2025-06-30	34426	Transport Michel Deschamps & Fils - Terrain de soccer	1 511.92 \$
2025-07-08	34448	Transport Michel Deschamps & Fils - Pavage rues Chartrand/Fraser/Boivin	1 396.95 \$
2025-07-09	34449	Transport Michel Deschamps & Fils - Terrain volleyball / 1 entrée d'eau	1 707.38 \$
2025-07-08	22467	UBA Inc. - Produits chimiques usine filtration	1 401.55 \$
2025-07-01	07324	Waste Management du Canada - Dépotoir	4 113.55 \$
2025-07-16	2666407321	Waste Management du Canada - Dépotoir	6 533.77 \$
2025-07-04	206299	Whisco Inc. - Entretien et réparation	2 147.74 \$

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-186

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Thurso souhaite emprunter par billets pour un montant total de 433 800 \$ qui sera réalisé le 20 août 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
05-2019	231 400 \$
05-2019	202 400 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 05-2019, la Ville de Thurso souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 20 août 2025;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 20 février et le

11 août 2025

20 août de chaque année;

3. les billets seront signés par la mairesse et le greffier-trésorier ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026.	21 700 \$	
2027.	22 700 \$	
2028.	23 500 \$	
2029.	24 400 \$	
2030.	25 400 \$	(à payer en 2030)
2030.	316 100 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 05-2019 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 20 août 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-187

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise madame Mélanie Boyer, mairesse, et monsieur Normand Dupont, greffier-trésorier et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso tout document nécessaire à la réalisation de l'entente intermunicipale encadrant les modalités administratives découlant de l'entente de partenariat avec ÉEQ.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-188

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise madame Mélanie Boyer, mairesse, et monsieur Normand Dupont, greffier-trésorier et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso tout document nécessaire à la réalisation de la vente du lot 6 343 596 à la firme HKR.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-189

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

11 août 2025

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise madame Mélanie Boyer, mairesse, et monsieur Normand Dupont, greffier-trésorier et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso tout document nécessaire à la réalisation de l'acquisition des lots 4 653 363, 4 653 369 et 6 693 313 au sud de la route 148.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-190

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture n° 90239456 du 2 juin 2025 de Esri Canada au montant de 1 220 \$ plus taxes applicables, pour le renouvellement de la licence informatique ArcGIS pour la période du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-191

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture n° FA25-68201 du 4 août 2025 de RIM (Réseau Information Municipale) au montant de 775 \$ plus taxes applicables, pour l'abonnement annuel du bulletin jusqu'au 23 septembre 2026.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-192

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture n° 22638 du 5 août 2025 de Axial au montant de 175 \$ plus taxes applicables, pour la réservation du nom de domaine « villeshurso.ca » pour une période de 5 ans.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-193

CONSIDÉRANT la démission de l'adjointe administrative et relève gestion le 6 juin 2025;

CONSIDÉRANT le processus d'embauche complété :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'embauche de madame Julie Villeneuve à titre de *secrétaire service du greffe et des affaires juridiques* (col blanc), en date du 25 août 2025, selon les termes de la convention collective en vigueur.

11 août 2025

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-194

ATTENDU que les dispositions de l'article 210.29.1 de la *Loi sur l'Organisation territoriale municipale* (RLRQ c. O-9) stipulent qu'une municipalité régionale de comté dont aucune partie du territoire n'est comprise dans celui de la communauté métropolitaine de Montréal peut, par règlement, décréter que le préfet doit être élu au suffrage universel conformément à l'article 210.29.2;

ATTENDU le règlement numéro 198-2023 intitulé « Règlement décrétant l'élection du préfet au suffrage universel », adopté lors de la séance du Conseil des maires tenue le 20 décembre 2023;

ATTENDU que la direction générale est par le fait même mandatée pour organiser et tenir l'élection du préfet élu au suffrage universel prévue le 2 novembre 2025 à titre de présidente d'élection;

ATTENDU que la LOTM répartit les fonctions liées à l'élection du préfet entre le président d'élection (PÉ) de la MRC et celui de chaque municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC;

ATTENDU la résolution numéro 2025-05-110, adoptée lors de la séance du Conseil des maires de la MRC de Papineau tenue le 21 mai 2025, laquelle approuve la proposition de protocole d'entente en relation avec l'organisation et la tenue de l'élection du préfet élu au suffrage universel prévue le 2 novembre 2025, lequel doit être conclu avec chaque municipalité locale du territoire de la MRC ;

ATTENDU que des précisions sont requises en relation avec le protocole d'entente relatif à l'organisation et la tenue de l'élection du préfet élu au suffrage universel à la suite d'échanges tenus avec les représentants des municipalités locales et du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) ;

ATTENDU l'addenda 1 du protocole d'entente relatif à l'organisation et la tenue de l'élection du préfet élu au suffrage universel proposé par la MRC de Papineau dans le but, notamment d'apporter des précisions concernant le nombre d'urnes requis ainsi que le remboursement des municipalités locales dans le contexte où le préfet serait élu par acclamation :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte l'addenda 1 du protocole d'entente relatif à l'organisation et la tenue de l'élection du préfet élu au suffrage universel prévue le 2 novembre 2025 proposé par la MRC de Papineau et autorisent sa conclusion ;

QUE la mairesse et le greffier-trésorier et directeur général soient et sont autorisés à signer ledit addenda 1 ;

ET QUE le greffier-trésorier et directeur général soit et est mandaté pour assurer les suivis de la présente décision, notamment en acheminant la résolution à la MRC avant le 15 septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité.

Rapport de la Commission de la qualité de vie et de la culture :

Monsieur Robin Pilon, président de ladite commission, dresse un résumé des sujets traités.

11 août 2025

Rés. : 2025-08-195

CONSIDÉRANT que la MRC de Papineau a lancé un appel à projets dans le cadre d'un fonds de mise en valeur du patrimoine culturel pour lequel la Ville de Thurso est un promoteur admissible ;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal souhaite commémorer le 100^e anniversaire de l'installation de la compagnie Singer à Thurso ;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal souhaite implanter un dispositif d'interprétation sur le tracé de l'ancien chemin de fer de la TNVR afin de valoriser l'histoire et le rôle de la compagnie Singer dans le développement de Thurso et de sa région;

CONSIDÉRANT que l'aide financière accordée dans le cadre du fonds de mise en valeur du patrimoine de la MRC est d'un montant maximal de 4 000 \$ et que l'aide financière demandée ne peut représenter plus de 80 % du coût total du projet :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso nomme monsieur Jason Carrière, coordonnateur aux loisirs, comme responsable du projet 100^e anniversaire de la Singer 1925-2025 et qu'il soit mandaté pour l'élaboration de la demande de subvention et pour la signature des formulaires et du protocole d'entente, s'il y a lieu.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso s'engage à défrayer jusqu'à 80 % des dépenses encourues pour la réalisation du projet.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-196

CONSIDÉRANT la tenue d'activités et de loisirs pour 2025/2026 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher du personnel pour l'animation :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'embauche des personnes mentionnées ci-dessous :

- Marie-France Proulx	Zumba	70 \$/h
- Véronique Ménard	Yoga / Yoga sur chaise	150 \$/h
- Daphnée Pilon et Laurie Rochefort	Cours d'initiation danse hip-hop	50 \$ / cours

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-197

CONSIDÉRANT l'engagement d'étudiant.e.s pour différents travaux durant l'été;

CONSIDÉRANT le départ de ces étudiant.e.s pour la rentrée scolaire :

11 août 2025

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso remercie par la présente les étudiant.e.s ci-dessous pour le travail accompli et leur souhaite une excellente année scolaire :

Camp de jour

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| - Jasmine Leblanc | - Émily Lafleur |
| - Jasmine Pilon | - Charlie Jade Ducharme |
| - Nellie Vincent | - Maélie Thibeault |
| - Claudie Gagné | - Serra Roussel Lalonde |
| - Frédérique Pilon | - Gabrielle Boivin |
| - Coralie Champagne | - Jade Dupuis |
| - Jade Desnommé | |

Aide-moniteurs

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| - Lucas Carré | - Loucas Larouche |
| - Angélique Champagne | - Benjamin Duval |
| - Maélie Villeneuve | - Laurence Vézina |
| - Lucas Desmons | - Romyane Pilon |

Piscine municipale

- | | |
|------------------|--------------|
| - Félix Tremblay | - Mia Drouin |
| - Maya Pierre | |

Cadets S.Q.

- | | |
|---------------|-------------------|
| - Loïk Pirani | - Léa Charbonneau |
|---------------|-------------------|

Préventionnistes

- | | |
|-----------------------|-----------------|
| - Jean-Mathieu Turcot | - Jules Lombart |
|-----------------------|-----------------|

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-198

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'affichage des offres d'emploi pour l'engagement de cinq (5) préposé.e.s aux buts, ainsi que des remplaçant.e.s, à l'aréna Guy-Lafleur.

Adoptée à l'unanimité.

Rapport de la Commission de la qualité du milieu :

Monsieur Daniel Lafleur, président de ladite commission, dresse un résumé des sujets traités.

Rés. : 2025-08-199

CONSIDÉRANT le contrat de compostage qui se terminera au 31 décembre 2025 ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Thurso souhaite renouveler l'entente contractuelle pour le compostage des matières organiques pour les années 2026-2027 ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

ET RÉSOLU :

11 août 2025

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise madame Mélanie Boyer, mairesse, et monsieur Normand Dupont, greffier-trésorier et directeur général, à signer le contrat pour le compostage des matières organiques pour les années 2026 et 2027 avec la compagnie Épursol.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-200

CONSIDÉRANT les rapports d'inspections semestrielles du barrage de la prise d'eau sur la rivière Blanche ;

CONSIDÉRANT la recommandation du remplacement du mur aval et le colmatage des fuites :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission n° 7269 du 9 juillet 2025 de Cima+, au coût de 42 306 \$ plus taxes applicables, pour des travaux de reconstruction du mur aval et le colmatage des fuites du barrage de la prise d'eau sur la rivière Blanche.

Adoptée à l'unanimité.

Rapport de la Commission de la sécurité publique :
Monsieur Jean Denis, président de ladite commission, dresse un résumé des sujets traités.

Rés. : 2025-08-201

CONSIDÉRANT les problématiques de sécurité routière rencontrées sur les rues Lefebvre et Dufferin ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la commission de la sécurité publique qui souhaite améliorer la circulation et la sécurité routière sur ces artères:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso décrète une interdiction de stationnement sur la rue Lefebvre du côté sud, de la rue Galipeau jusqu'à la rue Arthur.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso décrète une interdiction de stationnement sur la rue Dufferin du côté nord, de la rue Galipeau jusqu'à la rue Arthur.

QUE les véhicules stationnés en infraction seront considérés comme stationnés illégalement et pourront être enlevés aux frais de leurs propriétaires.

QUE la municipalité assurera la signalisation adéquate pour informer les usagers des interdictions de stationnement.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-202

CONSIDÉRANT la problématique de sécurité dans la zone scolaire sur la Route 148 (rue Victoria) près de l'école primaire Maria-Goretti ;

11 août 2025

CONSIDÉRANT les nombreux élèves qui doivent traverser la Route 148 (rue Victoria) devant l'école ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission de sécurité publique qui souhaite améliorer la sécurité des citoyens et plus particulièrement des élèves durant l'année scolaire:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso demande au ministère des Transport et de la Mobilité durable à la direction régionale du ministère des Transports du Québec (MTQ) d'installer un passage piéton avec feux rectangulaires à clignotement rapide sur la route 148 (rue Victoria) devant l'école primaire Maria-Goretti afin de rendre la traverse plus visible et inciter les conducteurs à plus de vigilance.

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à la Direction régionale de l'Outaouais du ministère des Transports et de la Mobilité durable (dto@transport.gouv.qc.ca).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2025-08-203

CONSIDÉRANT qu'un très grand nombre de camions lourds emprunte la Route 148 (rue Victoria) à Thurso depuis la sortie de l'autoroute Guy-Lafleur à la hauteur du secteur de Masson (Gatineau) pour reprendre ensuite l'autoroute à la sortie Est de Thurso, afin de possiblement éviter le poste de pesée situé sur l'autoroute entre Masson (Gatineau) et Thurso;

CONSIDÉRANT que durant leur parcours sur la Route 148 (rue Victoria) à Thurso, les camionneurs traversent une zone scolaire;

CONSIDÉRANT que les citoyens habitant sur la rue Victoria vivent avec des désagréments considérables occasionnés par la circulation lourde, tel que le bruit, autant de jour que de nuit, et de possibles dommages aux fondations résidentielles;

CONSIDÉRANT la piètre qualité de revêtement de la rue Victoria qui ne peut que se détériorer très rapidement avec la circulation lourde ;

CONSIDÉRANT les risques accrus pour la sécurité des piétons et des usagers de la route ainsi que la tranquillité des citoyens;

CONSIDÉRANT que cette problématique perdure depuis trop longtemps ;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports et de la Mobilité durable est responsable de la gestion de la circulation de routes provinciales telle que la route 148 à Thurso (rue Victoria) ;

CONSIDÉRANT que l'article 291 du Code de la sécurité routière permet à la ministre des Transports et de la Mobilité durable de limiter ou d'interdire la circulation des véhicules lourds sur les chemins publics dont elle a la responsabilité :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

11 août 2025

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso demande au ministre des Transports et de la Mobilité durable de limiter la circulation des véhicules lourds sur la route 148 à Thurso (rue Victoria), par exemple en fixant des limites de poids ou de dimension.

QUE le ministère, via son réseau de camionnage, dirige les véhicules lourds sur le réseau routier le plus approprié, soit l'autoroute Guy-Lafleur.

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée aux personnes et services suivants :

- Monsieur Marc Croteau, sous-ministre des Transports et de la Mobilité durable (marc.croteau@transportsgouv.qc.ca)
- Monsieur Mathieu Lacombe, ministre responsable de la région de l'Outaouais (mathieu.lacombe.PAPI@assnat.qc.ca)
- Direction régionale de l'Outaouais du ministère des Transports et de la Mobilité durable (dto@transportsgouv.qc.ca)
- Monsieur Paul-André David, préfet de la MRC de Papineau

Adoptée à l'unanimité.

Aucun rapport du Service de développement économique.

Rapport de la mairesse :

Madame la Mairesse Mélanie Boyer dresse un résumé des sujets traités au cours du dernier mois.

Nouvel avis de motion : aucun

PAROLE AU PUBLIC : tenue d'une période de questions.

Début à 19 h 02 ; Fin à 19 h 15.

Rés. : 2025-08-204

MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN PROPOSE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR,

QUE la présente séance soit levée à 19 heures 16.

Adoptée à l'unanimité.

(signé)

Mélanie Boyer
Mairesse

(signé)

Normand Dupont
Greffier-trésorier et Dir. gén.

Je, Mélanie Boyer, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

(signé)

Mairesse